

**COALITION AVENIR QUÉBEC -
L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction du Parti de
COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal, le 23 avril 2018

¹ Par Robert Dagenais, CPA auditeur, CA

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
PRODUITS		
Allocation du Directeur général des élections du Québec	2 420 316 \$	2 382 734 \$
Remboursement des dépenses électorales	28 431	72 845
Remboursement des frais d'audit	8 623	8 623
Contributions	257 946	196 484
Adhésions	48 255	30 284
Revenus d'activités à caractère politique	37 613	27 255
Sommes versées en vertu d'une loi autre que la Loi électorale	66 357	91 538
Transferts des agents officiels	29 978	22 594
Revenus autres	4 264	6 118
	<u>2 901 783</u>	<u>2 838 475</u>
CHARGES		
Dépenses électorales	67 192	204 523
Transferts aux agents officiels	16 808	35 477
Salaires et charges sociales	951 372	944 847
Contractuels	148 641	220 038
Activités à caractère politique	201 971	179 941
Sondages et publicité	91 368	159 145
Déplacements et représentation	87 135	128 947
Charges locatives	185 661	273 433
Assurances	1 038	867
Frais de bureau	74 128	42 159
Location d'équipement et services	2 678	15 159
Télécommunications	101 753	117 037
Frais d'audit	17 246	17 246
Remboursement de contributions politiques	30 260	56 750
Honoraires professionnels	70 305	17 781
Créances irrécouvrables	80	-
Intérêts et frais bancaires	8 893	8 340
Intérêts sur la dette à long terme	4 433	7 206
Amortissement des immobilisations corporelles	4 895	6 994
Amortissement des actifs incorporels	131 623	75 961
	<u>2 197 480</u>	<u>2 511 851</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>704 303 \$</u>	<u>326 624 \$</u>

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>Investi en immo- bilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2017 Total</u>	<u>2016 Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	334 406 \$	(154 071) \$	180 335 \$	(146 289) \$
Excédent des produits sur les charges	(136 518)	840 821	704 303	326 624
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	<u>241 310</u>	<u>(241 310)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>439 198 \$</u>	<u>445 440 \$</u>	<u>884 638 \$</u>	<u>180 335 \$</u>

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT**BILAN****31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	813 123 \$	171 440 \$
Débiteurs (note 4)	127 020	154 328
Aides du Directeur général des élections du Québec à recevoir (note 5)	10 109	24 763
Frais payés d'avance	<u>14 208</u>	<u>36 606</u>
	964 460	387 137
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>439 198</u>	<u>334 406</u>
	<u>1 403 658</u> \$	<u>721 543</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	246 821 \$	252 108 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>41 300</u>	<u>41 300</u>
	288 121	293 408
DETTE À LONG TERME (note 9)	206 500	247 800
APPORTS REPORTÉS (note 10)	<u>24 399</u>	<u>-</u>
	<u>519 020</u>	<u>541 208</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	439 198	334 406
NON AFFECTÉ	<u>445 440</u>	<u>(154 071)</u>
	<u>884 638</u>	<u>180 335</u>
	<u>1 403 658</u> \$	<u>721 543</u> \$
ÉVENTUALITÉS (note 11)		
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 12)		

AU NOM DE LA DIRECTION,

_____, chef du parti

_____, représentant officiel

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	704 303 \$	326 624 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Charges locatives	24 399	-
Amortissement des immobilisations corporelles	4 895	6 994
Amortissement des actifs incorporels	<u>131 623</u>	<u>75 961</u>
	865 220	409 579
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	27 308	(33 514)
Aides du Directeur général des élections du Québec à recevoir	14 654	(3 438)
Frais payés d'avance	22 398	(13 038)
Créditeurs	<u>(5 287)</u>	<u>80 090</u>
	<u>924 293</u>	<u>439 679</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'actifs incorporels	<u>(241 310)</u>	<u>(281 689)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(41 300)</u>	<u>(166 300)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	641 683	(8 310)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>171 440</u>	<u>179 750</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>813 123 \$</u>	<u>171 440 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coalition Avenir Québec - l'équipe François Legault est un parti politique qui a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi électorale du Québec, le 14 février 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilité

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III et selon les directives du Directeur général des élections en cette matière.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des produits

Le parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les produits découlant des contributions et des adhésions sont enregistrés dans l'exercice où les contributions sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections du Québec.

Les remboursements de dépenses sont comptabilisés dans l'exercice où les charges correspondantes ont été comptabilisées, à l'exception des remboursements finaux qui sont comptabilisés dans l'exercice durant lequel le rapport final a été soumis.

L'allocation du Directeur général des élections du Québec ainsi que les autres produits sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Contributions reçues sous forme de fournitures et de services

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont comptabilisées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque cela est requis en vertu de la Loi électorale du Québec, la valeur du travail bénévole n'est pas comptabilisée dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Le parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Le parti comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

3. CONTRIBUTIONS

Au cours de l'exercice, le parti a reçu des contributions pour un montant de 257 946 \$ (196 484 \$ en 2016) provenant de 3 191 électeurs (2 381 en 2016).

4. DÉBITEURS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Taxes à la consommation à recouvrer	98 915 \$	79 658 \$
Contributions et adhésions à recevoir	25 859	9 525
Remboursements de l'agent officiel à recevoir	-	61 402
Autres	<u>2 246</u>	<u>3 743</u>
	<u>127 020 \$</u>	<u>154 328 \$</u>

5. AIDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC À RECEVOIR

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Allocation et appariement à recevoir	2 609 \$	17 263 \$
Remboursement des frais d'audit à recevoir	<u>7 500</u>	<u>7 500</u>
	<u>10 109 \$</u>	<u>24 763 \$</u>

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier de bureau	40 342 \$	37 606 \$	2 736 \$	3 909 \$
Matériel informatique	<u>62 911</u>	<u>54 224</u>	<u>8 687</u>	<u>12 409</u>
	<u>103 253</u>	<u>91 830</u>	<u>11 423</u>	<u>16 318</u>
Actifs incorporels				
Logiciels et site web	135 111	80 054	55 057	78 652
Base de données	<u>522 998</u>	<u>150 280</u>	<u>372 718</u>	<u>239 436</u>
	<u>658 109</u>	<u>230 334</u>	<u>427 775</u>	<u>318 088</u>
	<u>761 362 \$</u>	<u>322 164 \$</u>	<u>439 198 \$</u>	<u>334 406 \$</u>

7. EMPRUNTS BANCAIRES

Le parti dispose d'une marge de crédit de 400 000 \$, remboursable à demande, portant intérêt au taux de base canadien de la banque. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang de 400 000 \$ sur les immobilisations corporelles du parti. Au 31 décembre 2017, ce crédit est inutilisé.

Crédit spécial à demande jusqu'à concurrence de 25 000 \$ utilisé au moyen de cartes Affaires émises par la banque. S'il y a lieu, le montant utilisé est présenté à même les crédateurs.

8. CRÉDITEURS

	2017	2016
Fournisseurs et frais courus	163 632 \$	185 360 \$
Salaires à payer	<u>83 189</u>	<u>66 748</u>
	<u>246 821 \$</u>	<u>252 108 \$</u>

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

9. DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Emprunt contracté le 25 mars 2003, portant intérêt au taux préférentiel, remboursable par versements annuels de 41 300 \$, échéant en janvier 2023	247 800 \$	289 100 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>41 300</u>	<u>41 300</u>
	<u>206 500 \$</u>	<u>247 800 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	41 300 \$
2019	41 300 \$
2020	41 300 \$
2021	41 300 \$
2022	41 300 \$

10. APPORTS REPORTÉS

Au cours de l'exercice, le parti a pu profiter de mois de location gratuits pour ses locaux. Cet incitatif est réparti sur la durée du bail, échéant en avril 2022.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde au début	- \$	- \$
Plus : Incitatif à la location	29 091	-
Moins : Application de l'incitatif en réduction du coût de location	<u>(4 692)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>24 399 \$</u>	<u>- \$</u>

11. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, une ancienne employée d'un bureau de circonscription a intenté une poursuite, d'un montant de 170 000 \$, contre le député de cette circonscription et en y mettant en cause le parti. La direction est d'avis que ses demandes envers le parti sont non fondées.

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

11. ÉVENTUALITÉS (suite)

Le projet de loi n° 101, adopté et sanctionné le 10 juin 2016, a supprimé le délai de prescription civil de façon rétroactive après lequel une contribution ou une partie de contribution faite contrairement à la Loi électorale n'a pas été remise au Directeur général des élections du Québec et prévoit que l'ensemble de ces contributions doivent être versées au ministre des Finances. Le parti a acquitté l'ensemble des contributions qui lui ont été réclamées faisant suite aux enquêtes du Directeur général des élections du Québec. Il est actuellement impossible d'évaluer s'il y avait d'autres contributions non conformes qui pourraient être réclamées par le Directeur général des élections du Québec suite à l'application de cette loi.

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le parti en vertu de baux totalisent 533 990 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	119 900 \$
2019	121 044 \$
2020	123 852 \$
2021	126 661 \$
2022	42 533 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. Le parti est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses obligations financières.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le parti sont liés à l'encaisse et aux débiteurs.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les sommes à recevoir par le parti sont principalement perçues du Directeur général des élections du Québec, telles que l'allocation, les contributions et le remboursement de dépenses électorales.

Pour l'allocation, le parti évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les contributions à recevoir, le parti ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants confirmés par le Directeur général des élections du Québec qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les remboursements de dépenses électorales et les autres créances, le parti évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

Le parti est exposé au risque de crédit en raison de la concentration de l'encaisse d'un montant supérieur à l'assurance dépôt dans une seule institution financière reconnue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent le parti à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Variation des risques

L'exposition du parti aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT**ANNEXE 1****Liste des établissements financiers****Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

<u>Nom et adresse</u>	<u>Succursale</u>	<u>Numéro de compte</u>
Banque Nationale du Canada 156 - 2600, Boulevard Laurier Québec (Québec) G1V 4T3	12721	
Banque Toronto-Dominion 3590, Boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2V3	4720	

NOM DU PARTI

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch. Art. 62, 62.1	2 170 316.13	-	-	-	2 170 316.13	75.6%
Revenus d'appariement		Art. 62.2	250 000.00	-	-	-	250 000.00
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112	8 623.12	-	-	-	8 623.12	0.3%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I	-	28 430.69	-	-	28 430.69	1.0%
Total du financement du DGE		2 428 939.25	28 430.69			2 457 369.94	85.6%
Revenus autonomes	Tableau I	414 435.46	-	-	-	414 435.46	14.4%
Transferts des entités autorisées		-	-	-	-	-	-
Total du financement du parti et des instances		2 843 374.71	28 430.69			2 871 805.40	100%
Financement total		2 871 805.40					

UTILISATION DU FINANCEMENT								
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$			
Administration courante	Tableau II	950 873.75	-	-	-	950 873.75	33.1%	
Communication et diffusion d'un programme politique		539 561.06	-	-	-	539 561.06	18.8%	
Coordination de l'action politique		592 785.28	-	-	-	592 785.28	20.6%	
Transferts aux entités autorisées		-	-	-	-	-	-	
Dépenses ayant trait aux élections		-	54 022.03	-	-	-	54 022.03	1.9%
Autres dépenses		30 280.00	-	-	-	-	30 280.00	1.1%
Total des dépenses du parti et des instances		2 113 480.09	54 022.03			2 167 502.12	75.5%	
Dépenses totales		2 167 502.12						
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		704 303.28				704 303.28		
Annuelles : 729 894.62 \$			Électorales : (25 591.34) \$					
Variation du financement par les postes du bilan								
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	641 682.40	-	-	-	641 682.40 \$	22.3%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie		(219 988.65)	-	-	-	(219 988.65) \$	-7.7%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		241 309.53	-	-	-	241 309.53 \$	8.4%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		41 300.00	-	-	-	41 300.00 \$	1.4%	
Financement total utilisé		2 871 805.40				2 871 805.40 \$	100%	

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

30 JUIN 2018
Date

Signature du représentant officiel



NOM DU PARTI

Exercice du 1er Janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU I : REVENUS

	Parti	Parti	Rapports financiers	Référence:
	(exercice courant)	(exercice précédent)	cumulés des instances	État des
	Audité	Audité	(exercice courant)	résultats d'une
			Non audité	instance
	\$	\$	\$	autorisée
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	28 430.69	72 844.89	-	Ligne 5
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	28 430.69	72 844.89	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	257 946.00	196 484.00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	48 255.01	30 284.00	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	37 613.00	27 255.00	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	4 258.46	6 063.87	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	66 356.97	91 537.81	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	6.02	53.20	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
Total des revenus autonomes	414 435.46	351 677.88	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-	-	
Total des transferts des instances au parti	-	-	-	
<i>Du parti aux instances</i>	-	-	-	Ligne 6
<i>Entre instances</i>	-	-	-	Ligne 7
Total des transferts	-	-	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	221 521.51	207 855.35		
<i>Recrutement de membres et financement</i>	37 054.26	53 302.57		
<i>Personnel administratif et informatique</i>	205 498.67	191 084.59		
<i>Charges sociales</i>	49 276.17	48 586.47		
Total partiel	513 350.63	500 828.98		
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	13 851.18	35 075.13		
<i>Vérification (audit)</i>	17 246.25	17 246.25		
<i>Juridiques</i>	70 305.08	17 781.43		
<i>Autres (préciser)</i>	-	-		
Total partiel	101 402.51	70 102.81		
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	176 092.82	274 625.16	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	1 037.73	867.12		
<i>Entretien et réparations</i>	12 658.89	11 037.60		
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-		
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locales</i>	-	-		
Total partiel	189 789.44	286 529.88		
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	34 797.65	33 627.27	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	73 744.42	42 084.14	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	19 487.04	44 331.81		
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	-		
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	4 895.49	6 993.61		
Total partiel	132 924.60	127 036.83		
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	4 433.32	7 205.54	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	8 893.25	8 340.03	-	Ligne 33
Total partiel	13 326.57	15 545.57		
<i>Autres (préciser)</i>	80.00	-	-	Ligne 34 à 41
Total administration courante	950 873.75	1 000 044.07		

NOM DU PARTI
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des Instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une Instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	269 101.43	299 637.43		
Publicité	88 580.54	158 076.19		Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	47 468.79	39 077.62		
Relations publiques	2 787.75	1 068.38		
Frais de déplacement et de représentation	-	-		
Amortissement logiciels et sites Web	131 622.55	75 961.11		
Autres (préciser)	-	-		
Total communications et diffusion d'un programme politique	539 561.06	573 820.73		
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	304 092.73	329 418.82		
Activités de financement	-	-		Ligne 25
Activités politiques	961.20	5 529.84		
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	287 731.35	306 287.18		Ligne 27
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	592 785.28	641 235.84		
Dépenses de campagne à la direction	-	-		
Moins, Remboursement des dépenses de campagne (article 98, 9°)	-	-		
Total partiel	-	-		
Total coordination de l'action politique	592 785.28	641 235.84		
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti	-	-	-	Ligne 22
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
Total des transferts du parti aux instances	-	-	-	
Entre instances	-	-	-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	16 808.38	35 477.34	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	67 191.62	204 522.66	-	Ligne 26
Moins, Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-	-	
Fermeture du fonds électoral	(29 977.97)	(22 594.38)	-	Ligne 8
Autres : (préciser)	-	-	-	
Total des dépenses ayant trait aux élections	54 022.03	217 405.62	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	30 260.00	56 750.00	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total autres dépenses	30 260.00	56 750.00	-	
Total des dépenses du parti et des instances	2 167 502.12	2 489 256.26	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	813 122.79	171 440.39	-
Petite caisse	-	-	-
Placements encaissables sur demande	-	-	-
Marge(s) de crédit bancaire	-	-	-
Total de la trésorerie	813 122.79	171 440.39	-
Variation de la trésorerie	-	641 682.40	-

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, MARTIN LABRIE,
Prénom Nom

représentant officiel du parti politique autorisé COALITION AÉRIENNE QUÉBÉC,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du Directeur général des élections du Québec ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants, aux dépenses électorales et à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautionnements signés relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88(1) au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Signature du représentant officiel

le

30 Avril 2014
Date

Signature et déclaration du chef de parti

Je, FRANÇOIS LEGAULT
Prénom Nom
chef du parti politique autorisé COALITION AVENIR QUÉBEC
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi,

Signature du chef du parti le 26 avril 2018
Date